



## Les plus :

Combler les vacances d'emploi par les apprentis et contrats pro de la plaque.

Dans l'attente, recrutement de CDD pour ne pas pénaliser les équipes.

Les agents intégrés dans les équipes, y compris la navette, auront une prime FA au titre de l'année 2013.

Promotion: 6 agents retenus en I.3 à la RAP de mars 2013 et nommés en juillet normalement.

### **Groupes de travail :**

ajustements des découpages, validation et préparation d'un 1<sup>ier</sup> diagnostic (2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre)

#### **Corbeil PDC**

# La semaine de repos préservée...

Depuis le début du projet de réorganisation, les salariés de Corbeil PDC souhaitaient préserver leurs acquis. Notamment leur régime de travail qui aménage une semaine de repos toutes les 11 semaines. Les facteurs voulaient la garder tout en faisant moins de sécabilité (1h15 aujourd'hui).

Mission accomplie puisque avec le nouveau régime de travail, la sécabilité passerait à 31 minutes par jour du fait de la création d'un nouveau quartier lettre (voir ci-dessous).

Autre mesure : le rééquilibrage prévu mi septembre pour tous les quartiers avec un nouveau diagnostic sur les évolutions immobilières...

## Que prévoit la nouvelle organisation de travail ?

- Création d'un nouveau quartier lettre afin de lisser toute la charge excédentaire sur l'ensemble des quartiers
- Un vrai poste de travail aménagé (PTA) sera créé pour les besoins de l'établissement
- Suite aux négociations, il a été acté et validé, que tous les agents travaillant hors back office auront le droit de toucher la prime qualité.
- Recrutement de 4 CDD pour le 15 juillet

#### Situation des colis

Suite au transfert des colis dans l'établissement, le nombre des colis va augmenter en moyenne de 300 colis par jour réparti sur 3 personnes.

La CFDT a souhaité le comblement de tous les postes vacants par des apprentis en attendant qu'ils aient leurs diplômes.

### La représentativité sur Corbeil

Lors des élections de 2011, 36,51% des salariés de Corbeil ont placé leur confiance sur la CFDT. Il est donc logique que ce soit les représentants syndicaux de Corbeil, dépositaires de cette confiance qui doivent s'exprimer et voter sur un projet de réorganisation de Corbeil, les concernant directement, eux et leurs collègues.

Alors arrêtons de vouloir trouver plusieurs excuses qui ne fait que mettre de l'inquiétude là où il n'y en a pas et rassurons nos collègues!

## ....Et la CFDT signe l'accord!